POLITIQUE | Conseil régional : une plénière sous le signe de l'industrie et de la jeuness

C'est par un hommage à Michel Sainte-Marie, ancien maire de Mérignac et à Gérard Vandenbroucke, vice-président du conseil régional, tous deux récemment décédés, ainsi qu'un hommage à Alain Juppé, parti rejoindre les Sages, qu'a débuté, hier, la séance plénière du Conseil Régional. Une séance au cours de laquelle ont été abordés de nombreux dossiers ayant trait, pour la plus part, à l'industrie, à la jeunesse et aux transports.

C'est avec un décalage de deux heures en raison des obsèques de Michel Sainte-Marie et une minute de silence en mémoire de Gérard Vandenbroucke, disparu il a deux semaines, qu'a débuté, hier, l'assemblée plénière du Conseil Régional. Saluant « un des pères fondateurs de la Grande Région », Alain Rousset, en référence à celui qui fut le créateur du salon des dessinateurs de presse et d'humour, a alors proposé de créer un prix du dessin politique qui récompenserait un dessinateur de Nouvelle-Aquitaine lors du salon de Saint-Just-le-Martel, commune dont il fut le maire durant un quart de siècle. Autre départ : celui d'Alain Juppé que le Président du conseil régional a tenu à honorer en évoquant le « respect républicain et la vraie complicité » qui les unissaient. Une séance au cours de laquelle d'importants dossiers ayant notamment trait à l'économie, à la jeunesse ou aux transports, ont été abordés.

Économie et emploi en tête de liste

Et parmi les thématiques abordées lors de cette plénière, plusieurs avaient trait à l'économie et l'emploi au sein de la Région ; dont certaines, fortement liées à l'actualité, tel le soutien exceptionnel de la Nouvelle-Aquitaine en faveur des commerçants et artisans impactés par la crise des gilets jaunes. Un manque à gagner que la Région entend réparer en débloquant une première enveloppe de 2 M€. Une aide cependant soumise à certaines modalités et conditions (voir : Économie | « La stratégie industrielle est dans notre ADN » Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine du 01/03/2019). Des conditions drastiques que certains élus n'ont pas manqué de relever, pointant du doigt l'absence de prise en compte des franchisés ou des jeunes entrepreneurs, pourtant particulièrement vulnérables financièrement. « Des situations particulières qui feront l'objet d'un examen au cas par cas et le cas échéant, d'une décision de la commission permanente », a précisé Philippe Nauche, Vice-Président du Conseil Régional.

Parallèlement, la Région a voté la mise en place, en partenariat avec l'État et la <u>Caisse des Dépôts</u>, d'un prêt à taux zéro pour la création ou la reprise d'entreprise. L'objectif ? Offrir ces opportunités à ceux qui ont difficilement accès aux prêts bancaires et qui ont un apport personnel insuffisant. Prêt personnel de 8000€ maximum, il s'étale sur cinq ans. Une attention particulière devant être portée aux publics résidant et aux projets menés sur des territoires fragiles (quartiers prioritaires de la politique de la ville, territoires ruraux).

Toujours dans le cadre économique, plusieurs autres mesures ont été prises, telle la feuille de route Chimie et Matériaux Nouvelle-Aquitaine qui fixe les orientations stratégiques de la Région quant au développement du secteur de la chimie et des matériaux avancés de 2019 à 2022. Des domaines technologiques clés qui alimentent des industries régionales de premier plan comme l'aéronautique, le nautisme ou les transports. Plus concrètement, il s'agit notamment de mettre l'accent sur l'excellence

technologique grâce à l'utilisation et l'intégration de matériaux innovants, de développer les compétences et favoriser l'emploi dans ces secteurs (en 2013, ils représentaient 31 000 salariés, soit 12% des effectifs de l'industrie en Nouvelle-Aquitaine), de favoriser la croissance des entreprises et d'animer la filière dans une logique de territoire en développement.

Déjà considérée comme un des fleurons de l'industrie française, la filière aéronautique et spatiale régionale ambitionne de franchir un nouveau cap grâce au plan Bastié 2022. Pour rappel, en quelques chiffres, la filière, c'est déjà : 70 000 emplois directs, 900 établissements industriels et 6 Md € de chiffre d'affaire dont 60% à l'export. Cette nouvelle étape vise à promouvoir une organisation performante, de nouvelles stratégies et l'ouverture aux marchés émergeants, anticiper les marchés de demain ainsi que leurs besoins en compétences, renforcer l'attractivité et l'ancrage des talents et ouvrir la filière à de nouveaux profils. Une feuille de route ambitieuse mais qui intervient dans <u>un contexte économique et social tendu</u>. « On est trop longtemps resté dans un système où les grands groupes étaient en haut et les PME en bas. Il faut réussir une levée de fonds pour doter les PME, leur permettre de devenir leader » précise Alain Rousset dont l'objectif demeure le renforcement de la filière et notamment des sous-traitants.

Parallèlement, des contrats et conventions de partenariat ont également été présentés dont :

-un contrat de partenariat entre la Région et la Direction Générale de l'Armement (DGA). Il fixe le cadre de la collaboration initiée entre la Région, la DGA et l'Agence de l'Innovation de Défense (AID) : animations et événements avec les rencontres « Dual Boost », créativité et valorisation autour d'un processus commun d'innovation ouverte et créative (« Dual Innov » et l'accompagnement par des actions « Dual Act » pour l'émergence de projets et le renforcement de compétences d'excellence.

-un contrat de partenariat entre la Région et l'entreprise Naval Group qui repose sur trois axes : la transformation du <u>site d'Angoulême-Ruelle</u> grâce à l'amélioration des performances des outils de production (Usine du futur), un partenariat technologique et le déploiement du <u>Campus des Industries Navales (CINav)</u> en Nouvelle-Aquitaine ainsi que la contribution de Naval Group à la construction de formations labellisées.

-Une convention de partenariat entre la Région et le <u>Centre technique des industries</u> <u>mécaniques (Cetim)</u> pour ancrer sa mission Nouvelle-Aquitaine sur une base économique solide et pérenne.

Des mesures en faveur de la jeunesse

Également votées lors de cette plénière, certaines mesures étaient en faveur de la jeunesse. Et parmi elles, l'attribution par la Nouvelle-Aquitaine d'un chèque-livre de 20€ à près de 230 000 lycéens et apprentis pour leur permettre l'achat de tout type d'ouvrage auprès des partenaires de la Région. Une initiative dont l'objectif est de susciter l'envie de lire auprès des jeunes et dans lequel le Conseil Régional a investi 4,8 M€. Validée par le groupe Union Centriste qui suggère tout de même un contrôle d'évaluation d'efficacité du dispositif, elle a provoqué les critiques de Florence Joubert (RN) pour qui « le goût de la lecture ne se décrète pas, il se construit ». Pour la rentrée scolaire 2019, la Région, outre ce chèque-livre proposera d'ailleurs aux lycéens des manuels gratuits complétés par des ressources numériques, un premier équipement offert aux lycéens professionnels et un nouvel environnement numérique de travail pour un montant de 42 M€.

Toujours en direction de la jeunesse, la Région a décidé de financer I-Share (Internet-based Students health research), une étude approfondie sur la santé de plus de 19 000 étudiants (dont 60% inscrits à l'université de Bordeaux). L'objectif étant, une fois les données récoltées, d'envisager les mesures à prendre en terme de prévention (conduites à risques, suicides...).

Enfin, la Région a voté l'harmonisation de la tarification des transports scolaires. Une tarification fondée, pour l'année 2019-2020, sur les capacités contributives des familles (quotient familial). Une mesure adoptée malgré certaines contestations dont celle de Pascale Requenna (MODEM et apparentés) dont le groupe a refusé de valider la

proposition au motif qu' « en 2015, le PS à travers dix mesures phares, promettait la gratuité des transports. Aujourd'hui, vous nous demandez d'acter la participation des familles. Vous ne proposez pas la gratuité, même pour les ménages les plus modestes et ne respectez pas vos promesses ». Même son de cloche chez Jean Dionis du séjour (Union Centriste).

Les transports, la recherche et RoboCup 2020

Autre dossier abordé à l'occasion de cette plénière : celui d'une tarification solidaire harmonisée entre le TER et le transport non urbain régional. Une mesure destinée aux personnes à faibles ressources (moins de 870 €) et qui fait suite à l'harmonisation du tarif solidaire TER entre les trois ex-régions (votée en plénière en juin 2017)

Afin de soutenir et renforcer les capacités de recherche, de formation et d'innovation sur le territoire, la Région et le <u>Centre National de la Recherche Scientifique</u> (CNRS) proposent un protocole de coopération. Il fera l'objet de feuilles de route élaborées en commun dans des domaines tels que les lasers, les neurosciences et la bio-imagerie, l'immunologie, la biodiversité, la chimie pour la santé...)

Autre sujet : la convention tripartite entre la Région, Bordeaux Métropole et l'Université de Bordeaux pour accueillir la coupe du monde de foot robotique en juin 2020, RoboCup 2020, événement scientifique majeur qui est l'opportunité de dynamiser l'écosystème régional sous tous ses aspects : formation, recherche et industriel. Une manifestation qui devrait attirer 3500 participants, 3000 robots et 450 équipes venant de près de 50 pays différents. Et une belle occasion de stimuler la recherche en matière de robotique ou d'intelligence artificielle (IA) et de faire émerger des projets dans les territoires.

Par Emmanuelle Diaz